



Syndicat d'Initiative
E TEL

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 11 février 2011

Séance ouverte à 18H10

Personnes présentes : Cf. feuille de présence

Personnes absentes excusées avec pouvoirs :

BURGUIN Yolande : pouvoir à Michel JONAS ;
LE GAL Erwan, Allo ria taxi : pouvoir à Michel JONAS ;
AUFFRET Marianne, Boutique de boutique : pouvoir à Jean Marc LE STUNFF ;
JONAS Yann : pouvoir à Marcelle JONAS ;
KAYAK CLUB DE LA RIA : pouvoir à Daniel LECUYER ;
L'ABRI DU PECHEUR : pouvoir à Marcelle JONAS ;
Madame GAUTHIER : pouvoir à Serge KERZERHO;

ORDRE DU JOUR :

- Accueil
- Rapport Moral 2010
- Bilan financier 2010
- Bilan prévisionnel 2011
- Election du tiers sortant : *Monique LE BERRIGAUD, Yolande BURGUIN, Serge KERZERHO, Dominique LE DIVENAH.*
- Election du bureau
- Question diverses.

1. RAPPORT MORAL :

Cf annexe 1 « Rapport Moral 2010 », présenté et lu par le Président Michel JONAS.

Remarque :

- Concours des maisons fleuries : il faut rappeler que seules les maisons dont le jardin est visible depuis la rue peuvent s'inscrire. Cela explique peut être la pénurie d'inscription. Il est cependant rappeler qu'en 2009, nous avons 28 candidats (contre 15 en 2010).

Rapport moral adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

5. ELECTIONS DU BUREAU :

Les membres du bureau sont élus à l'unanimité par le nouveau Conseil d'Administration.

Le bureau se compose ainsi :

- Président : Michel JONAS
- Vice Président : Serge KERZERHO
- Secrétaire : Nadine CAMBRAY
- Secrétaire adjoint : Daniel LECUYER
- Trésorière : Dominique LE DIVENAH
- Trésorière adjointe : Nadine COLLETTE

6. QUESTIONS DIVERSES :

Intervention de Monsieur le Maire :

Il félicite tout d'abord tous les candidats élus et note que le Syndicat d'initiative fonctionne bien et qu'il y est toujours bien reçu.

Concernant la Convention collective, il rappelle que celle-ci est reconduite chaque année. Il tient à souligner que cette année, une nouvelle convention a été signée et qu'un article a été enlevé « Article III, Préconisation » (article qui visait à préconiser définir les périodes d'ouverture du Syndicat d'initiative). Cet article était fortement conseillé par la Mairie mais il n'a pas été pris en compte.

Le Président souligne que les préconisations seront réalisées (ouverture durant toutes les vacances scolaires) mais que le Syndicat d'initiative ne souhaitait effectivement pas signé cet article. Il rappelle également que le SI est ouvert tous les dimanches d'avril à septembre.

Cap sur la Ria d'Etel 2011 :

Cet année, le guide regroupera 9 communes (Plouhinec, Sainte Hélène, Nostang, Landévant, Landaul, Locoal Mendon, Ploemel, Belz et Etel).

Le projet avance correctement et la sortie est prévue le 20 mars.

Accueil des touristes :

Cette année, les accueils se dérouleront le dimanche 10 juillet et le dimanche 31 juillet.

Il n'est pas possible de faire un accueil en août car la fête du thon a lieu le dimanche 7 août et que le date du 14 août serait trop tardive pour un accueil.

Election du bureau :

Il est rappelé que le bureau est élu pour 3 ans.

Séance close à 18H40.